



> Le député :

Kléber Mesquida réélu pour un nouveau mandat démissionnera de son poste de Maire de Saint Pons, et de premier Vice-Président du conseil général de l'Hérault (Cumul des mandats oblige...). Il viendra dans quelques jours rendre visite aux Félineois et trouver avec le Maire des solutions aux dossiers en discussion.

Brèves

> Ecole

Après 2 ans de service en tant que directeur et enseignant, Fabrice Vialatte s'en va... sur des chemins plus musicaux.

La convention pour l'accueil des enfants de moins de 5 ans qui nous liait à Ferrals et Cassagnoles est supprimée, du fait de la création à Ferrals d'une section enfantine. Christine Hör n'assurera donc plus l'aide quotidienne de 3h dans la classe des petits.

> Refuge des chasseurs

En accord avec la Diane Félineoise, un refuge a été installé dans les plantations sur un terrain communal. L'installation, propre et de qualité a été réalisée par les chasseurs de la Diane sur leur budget ; la commune a participé à l'achat de la peinture.



> Dernier voyage de la locomotive

Pour des raisons de sécurité dues à la proximité du terrain de boules et à l'organisation de concours faisant l'objet de publicité, nous avons dû nous séparer de la locomotive qui marquait l'emplacement de l'ancienne gare du tramway.

Soirée de fin d'été ! Exposition d'art, musique et bar à vin et tapas



samedi 1^{er} septembre 2012

18h30 Vernissage de l'exposition «De fer et de Dessin» par Andrés Blume sculpteur et Raoul Cuadrado, peintre, plasticien. Andrés Blume exposera ses

imposantes sculptures en fer dans plusieurs endroits du village et les dessins de Raoul Cuadrado seront visibles sur les murs du Cellier. La soirée se poursuivra en musique vers 19h avec le groupe de chanteurs Calaseta, Polyphonies méditerranéennes.

A 21h Guillaume Lopez et ses 10 musiciens animeront un grand Balèti. Au programme : chansons espagnoles, occitanes, catalanes, danses traditionnelles.

Les producteurs du village proposeront leur traditionnel Bar à vins et deux associations du village organiseront la restauration.



> Fête de l'école et des Félineois

Ce 23 juin dernier, la fête de l'école organisée par les enseignants sur le thème de l'école d'autrefois, fut l'occasion pour de nombreux Félineois de se replonger dans son enfance à l'école de félines.



Plusieurs générations ont défilé dans la salle du conseil pour regarder les photos de classe de 1945 à nos jours et se prêter au jeu de reconnaissances d'amis ou voisins sur les bancs de l'école communale.



Retrouvailles des anciens de l'école : séquence émotion

> Éditorial du Maire

Les Français en général et les Félineois dans leur grande majorité ont décidé de se donner un Président de la République de gauche et de lui donner la majorité au Sénat et à l'Assemblée. Cette situation politique, que j'ai souhaitée, est historiquement sans précédent. Les premières décisions sur les retraites, l'école, les impôts vont dans le bon sens. Quelques autres surprennent (100 milliards d'euros aux banques espagnoles et pas un sou pour les Espagnols, le SMIC français augmenté de 2% seulement). Evidemment, les équilibres sont difficiles à manier : préserver la planète et nourrir les habitants, lancer des grands chantiers d'équipement mais diminuer la dette. On ne pourra pas toujours laisser dominer les marchés financiers... C'est le temps des solutions alternatives ! C'est vrai aussi pour nous : nous avons bénéficié de beaucoup d'argent public et cela continue... mais jusqu'à quand ? Notre village ne crée pas suffisamment de richesses pour que nous levions davantage d'impôts. Le nouveau gouvernement devra mieux répartir les recettes issues des impôts et reversées aux communes rurales. Cela est important pour répondre aux besoins, mais aussi aux questions posées par les résultats des derniers scrutins qui ont vu disparaître en Minervoises le vote de droite habituel au profit du vote Front National.

Depuis longtemps, je m'entretiens avec vous des questions de société qui nous préoccupent : travailler, mais où et comment ; se soigner, tous, avec la même qualité de soins ; avoir accès à la modernité et respecter notre cadre de vie. Ces questions sont centrales pour vivre mieux. Le nouveau pouvoir politique doit pouvoir y apporter des réponses.

Le Maire,
Jean-Pierre Pastre

> Art, musique et fêtes



Concert de jazz au Cellier et expo photos



Repas festif pour les aînés le 16 juin



L'été a commencé le 21 juin - Fête de la Musique

Les dates de l'été !

- Vendredi 6 juillet : vernissage de l'exposition de photos au cellier (Plein les Mirettes).
- 16 juillet et 14 août : Soirées «Tête dans les étoiles» par le Foyer Rural.
- Vendredi 13 juillet : Fête internationale par le Foyer Rural.
- Du 19 au 22 juillet : Fête locale / bar à vin
- Août : inauguration du sentier des Marbrières par l'association du Patrimoine.

Brèves

> Le budget en chiffres

- Budget principal :
Fonctionnement équilibré à 731 340 €
Investissement équilibré à 435 442 €
- Budget de l'Action Sociale : 6 700 €
- Budget de l'eau : 122 000 €

> Foyer

L'Avant Projet Définitif du nouveau foyer a été présenté par les architectes, il a été validé par le Conseil municipal. Le permis de construire est demandé. La période électorale est achevée ; les subventions devraient nous être attribuées rapidement. Pour préparer la démolition du foyer et de l'appartement communal et dégager le futur foyer et la voie douce des câbles et des fils aériens, nous allons enfouir tous les réseaux secs. Nous le faisons en collaboration avec notre partenaire Hérault Energie qui subventionne l'opération d'un coût de 65000€ à 80%, laissant seulement 12 000€ à la charge de la commune.

> Maisons d'habitat social

Les travaux commenceront en septembre. L'appel d'offres pour le choix des entreprises s'est clôturé le 27 juin. En accord avec la CAPEB, une douzaine d'artisans locaux ont soumis.

> Station d'épuration

Des travaux de réparation d'un montant de 10140 € ont été réalisés à la station d'épuration. Un financement de 4500 € a été accordé par le département. Il était nécessaire de moderniser le fonctionnement de la station d'épuration pour ne pas compromettre la qualité des rejets liquides qui font d'ailleurs l'objet d'un contrôle sévère par les techniciens du SATESE en convention avec le CG Hérault.

> Finances

Budget 2012 : Le conseil municipal a approuvé un budget équilibré fidèle aux priorités de la commune (social, culture, éducation). Avec une économie de 110000€ en fonctionnement, il prépare le budget 2013 qui sera plus difficile à réaliser du fait des travaux d'investissement prévus (foyer).

Le budget de la commune, comment ça marche ?

Le budget est divisé en 3 sous-budgets, votés séparément, dépenses et recettes associées.

- **Budget principal :** Recettes de fonctionnement (impôts, ventes d'électricité) et d'investissement (subventions, virement du fonctionnement). dépenses de fonctionnement (personnel, charge de la dette, virement à l'investissement, à l'action sociale) et d'investissement (travaux et remboursement de la dette).
- **Budget d'action sociale :** (se confond avec le CCAS) : recettes (subvention du budget principal) et dépenses (égales aux recettes). Ces dépenses sont décidées par le Conseil du CCAS (4 élus et 4 personnes du village, toutes désignées par le Conseil municipal). Ils déterminent dans la stricte confidentialité l'aide apportée aux Félineois qui en ont besoin.
- **Budget de l'eau :** Recettes de fonctionnement (vente d'eau potable à la population félineoise et taxes d'assainissement) et d'investissement (virement du fonctionnement) ; dépenses de fonctionnement (achat de l'eau à la Communauté de Communes, transfert à la section d'investissement), dépenses d'investissement (travaux d'assainissement)

> Nos choix budgétaires

Budget principal : Les rémunérations du personnel sont un poste important des dépenses de fonctionnement : il s'agit pour nous d'un choix social. **Les économies réalisées sur le fonctionnement de 2012 permettront l'investissement de 2013.**

Budget d'action sociale : C'est une de nos priorités. C'est le seul poste pour lequel nous dérogeons au principe de transparence absolue des comptes de la commune.

Budget de l'eau : il est équilibré sans intervention du budget principal. Le prix de vente de l'eau potable, sur la base du tarif dégressif, reste inchangé. Une délibération modifie le montant de la taxe d'assainissement, elle passera de 0,70 €/m³ à 0,90 €/m³.

Les investissements sur la conduite principale d'eau potable, en réduisant considérablement les pertes et les fuites, (en 2011, 7000 m³) permettent l'équilibre du budget de fonctionnement.

Tous les chiffres et comptes des budgets sont accessibles et consultables par tous sur demande au secrétariat de mairie

> Entretien du village

> Chemins, barrage et rivière, débroussaillage et aménagements

• DEBROUSSAILLAGE

Les employés communaux, après avoir nettoyé le village sont «passés» par Labéouradou et Ventajou. Là, ils ont découvert, sans y tomber dedans ... un puits, réserve d'eau longtemps cherchée par l'association du Patrimoine (face au refuge en bas du champ).



• NETTOYAGE DE LA RIVIÈRE

Du Passant de l'eau jusqu'au barrage, la rivière a été nettoyée sur la base des prescriptions des techniciens de l'eau ; cet entretien a été pris en charge intégralement par la S.I.A.H du Minervois avec lequel la commune est en convention.

• BARRAGE

A Camplong, le barrage a été nettoyé, 850 m³ de gravier et roches ont été entreposés à proximité pour être utilisés aux



travaux du village. En bordure du chemin a été aménagé un coin de pique nique.

• ENTRETIEN DES CHEMINS

Une réunion avec les viticulteurs a eu lieu à la mairie pour faire le point de l'entretien des chemins communaux. Il a été décidé ensuite que seraient traités prioritairement :

- Le chemin de l'ancienne voie de chemin de fer,
- Le chemin du Col Blanc jusqu'aux maisons de Camplong,
- Le chemin de la station d'épuration à Camplong (bétonné jusqu'aux maisons). Ces travaux seront réalisés cet été par l'entreprise FRANCES. Ils ont été subventionnés par le Conseil Général de l'Hérault (14500€) et par une subvention exceptionnelle (10000€) obtenue sur la réserve personnelle du député Mesquida. Nous en profiterons pour boucher quelques trous dans le village, restes de branchements d'eau et d'égouts. (Montant total HT de l'opération chemins et goudrons : 29000€).
- Le chemin de Caunes fera l'objet d'une réparation par les employés de la mairie.



> Un troupeau de moutons gardés par un berger

Ça y est ! Un troupeau de moutons gardés en pastoralisme sera installé sur la parcelle communale ancienne vigne de la famille Bedos (derrière le cimetière). Cette installation accompagnée par les techniciens de la Chambre d'Agriculture et du Conseil général est soutenue par la région dans le cadre de la reconquête des terres agricoles.

Elle comportera des tunnels d'agnelage et de stockage de foin dont l'investissement sera fait par le berger choisi à la suite d'un appel à candidature.

La commune amènera l'eau. Le berger choisi, actuellement en estive dans les Pyrénées se nomme Emmanuel Laporte.

> Animaux errants

Malgré maints avertissements aux propriétaires, de nombreux animaux (chiens, moutons, vaches...) continuent d'errer dans les rues du village et des hameaux, pénétrant dans les propriétés privées et pâtureant les terres communales sans autorisation. Le Conseil municipal, n'a pas voulu aller jusqu'à la signature d'une convention avec la fourrière de Béziers, a autorisé le maire à prendre toutes les mesures nécessaires au rétablissement d'un minimum de civisme pour l'errance des chiens et au retour de pratiques agricoles convenues pour les autres animaux. Les services vétérinaires départementaux et le service de protection des populations ont été prévenus.

Brèves

> Organisation du personnel

L'organisation du personnel municipal a été modifiée pour compenser l'arrêt maladie de Jean-Louis Villa et celui de maternité d'Adeline Drogon. Adeline sera remplacée par Pauline Berdeil en CDD de trois mois et Jean-Louis Villa par un contrat CAE de 30h semaine financé à 70% par l'état et décroché de haute lutte pour Maximes Milliès.

> Du côté de la Communauté des communes

Le conseil municipal a voté à l'unanimité une délibération demandant la suspension des travaux d'enfouissement des containers d'ordures ménagères. Il rappelle que seulement quatre containers seront installés à la place des trente actuels et que cette opération qui ne lui paraît pas prioritaire ni indispensable coûte tous les jours un peu plus cher ! (1 100 000€ pour l'ensemble des communes).

Texte de la délibération du Conseil :

«Le conseil municipal en séance publique du douze juin deux mille douze, considérant que c'est prématuré et incompris par la population vous demande de surseoir à l'installation de containers d'ordures ménagères enterrés sur le territoire de la commune.

Pour ce qui est de l'argument d'équité par rapport au montant de la taxe vous pouvez mettre en place dans le budget 2013 une taxe d'ordures ménagères en fonction du nombre d'habitants par maison comme prévu par la loi de finances».

> Maison Médicale à Olonzac

Le conseil a voté à l'unanimité en faveur de la création d'une maison médicale à Olonzac en délégation à la Communauté de Communes. Une plateforme ou médecins, infirmiers, personnels soignants seraient regroupés pour pallier la désertification médicale rurale.